



Le 23 mars 2024

## Communiqué de presse

# Alexis Ragache est élu maire de Sotteville-lès-Rouen

**Alexis Ragache a été élu maire de Sotteville-lès-Rouen samedi 23 mars 2024 lors du Conseil municipal exceptionnel suite à la démission de Luce Pane.**

« Etre élu, c'est un apprentissage permanent qui nécessite de l'humilité. Etre élu, c'est surtout le plaisir sans cesse renouvelé de la rencontre avec les habitants, c'est mon endorphine » a déclaré Alexis Ragache suite à son élection en tant que maire de Sotteville-lès-Rouen.

### Une longue expérience sottevillaise

Diplômé de Droit à l'université de Rouen, Alexis Ragache s'est installé dès 1997 à Sotteville pour y fonder sa famille. « Avec Sotteville, nous nous sommes bien trouvés. D'abord, par mes parents tous deux enseignants au lycée Marcel Sembat au moment de mes jeunes années. Puis j'ai redécouvert Sotteville adulte et elle est devenue, il y a 25 ans, la ville de mes engagements, militants, associatifs, professionnels. La ville où je suis devenu père et où ma fille a grandi. La ville où je vis et où je suis élu depuis 10 ans » indique Alexis Ragache.

Depuis 2014, il a d'abord été premier adjoint en charge des solidarités, puis à l'urbanisme et à la sécurité depuis 2020. Alexis Ragache est également conseiller départemental depuis 2015.

### Axes forts

Alexis Ragache a également évoqué les axes forts de son mandat : « Deux tiers des actions proposées en 2020 ont été réalisées et le reste de nos engagements vont se concrétiser dans les mois et les années à venir : la poursuite de la rénovation de nos écoles et de la requalification du parc urbain de l'Espace Marcel Lods ; la végétalisation du parvis de l'Hôtel de ville ; l'augmentation des effectifs de la police municipale et la création d'une brigade canine ; la création d'une brigade environnement parce que la propreté n'est pas un sujet secondaire ; le lancement du Conseil des mobilités ; la mise en œuvre d'un Plan d'actions égalité femmes/hommes ; le lancement de l'entreprise à but d'emploi dans le cadre de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ou encore la mise en place des « citoyens relais ».

## **Dix adjoints élus**

Le Conseil municipal du 24 mars 2024 a également élu 10 adjoints au maire :

**1<sup>ère</sup> adjointe** : Laurence Renou,

**2<sup>ème</sup> adjoint** : Pierre Carel

**3<sup>ème</sup> adjointe** : Eve Cognetta

**4<sup>ème</sup> adjoint** : Christophe Delamare

**5<sup>ème</sup> adjointe** : Edwige Pannier

**6<sup>ème</sup> adjoint** : Hervé Demorgny

**7<sup>ème</sup> adjointe** : Adeline Pollet

**8<sup>ème</sup> adjoint** : Clément Théodore (nouvel adjoint)

**9<sup>ème</sup> adjointe** : Christine Borja

**10<sup>ème</sup> adjoint** : Luc Lesieur (nouvel adjoint)

Les délégations de chaque adjoint seront définies par arrêté municipal la semaine suivante.

**Alexis Ragache effectuera sa première sortie publique en tant que maire de Sotteville-lès-Rouen sur le marché de la place de l'Hôtel de Ville dès 11h.**